



Comité de l'Isère de Tennis de Table

Bureau 213 – 7, Rue de l'industrie – 38327 EYBENS Cedex

Tél. 09-53-62-14-14 – Pas de fax

contact@ttisere.com – www.ttisere.com



Eybens, le 12 juin 2017

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ATTENTION

La présence des clubs à l'Assemblée Générale du Comité est obligatoire
pour ne pas avoir de pénalité.

Chaque club doit être représenté par son délégué ou par un autre de ses membres licenciés au club,
auquel le délégué aura donné pouvoir.

Pour l'Assemblée Générale du Comité, les pouvoirs entre clubs ne sont pas valables.

Les représentants délégués des associations sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire du Comité de l'Isère de tennis de table le :

SAMEDI 8 JUILLET 2017 à 14 H 30 à VOIRON
TSF - Campus la Brunerie
Bâtiment ACONCAGUA
Salle n°10 au 1^{er} étage.

Ordre du jour:

- Pointage des associations – vérification des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 février 2017
- Allocution du président du Comité
- Rapport moral du secrétaire général – Vote N°1
- Rapport financier du trésorier et rapport du vérificateur aux comptes – Vote N°2
- Appel à candidature d'un commissaire vérificateur aux comptes pour 2017-2018 – Vote N°3
- Rapport des responsables de commissions
- Élection au comité directeur - Vote N°4 – 1 siège à pourvoir
- Remise des récompenses
- Questions écrites posées par avance par les clubs
- Vin d'honneur

Pour le Comité,

Jean-Michel POULAT, Président

Les candidatures et questions posées par les clubs sont à envoyer à contact@ttisere.com au plus tard le 30 juin 2017 à minuit.

Une pénalité financière de 15,00 € par voix sera infligée à toute association non représentée